

DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière du lundi 28 septembre 2026



Incendies en Gironde

gironde.fr



Sommaire

Anticiper face aux risques majeurs	p4-5
Bilan estimatif de l'impact de l'incendie de Saumos	p6
Cellule de relogement solidaire	p7-8
La cellule philanthropie mobilise 25 acteurs privés et publics	p9
Assurer la continuité du médico-social après les évacuations	p10



Anticiper face aux risques majeurs

Eprouvée par les derniers incendies de l'été 2026, la Gironde est plus que jamais confrontée à une accélération d'aléas climatiques graves, affectant les populations et leurs territoires : inondations, tempêtes, canicules, grêle, sécheresse ... Ces événements illustrent une pression climatique accrue, qui touchent directement les Girondines et les Girondins et leur sécurité, les milieux naturels, les infrastructures, les services publics, l'agriculture ou encore les activités économiques.

Après avoir subi les tempêtes Nils et Pedro, puis quatre épisodes (37 jours cumulés) de vagues de chaleur exceptionnels, combinés à une sécheresse intense, la Gironde a une nouvelle fois été frappée par un incendie d'ampleur.

Le Département réaffirme dans ce contexte son ambition d'apporter une contribution spécifique à la résilience des territoires, aux solidarités humaines, pour répondre sans opposition aux enjeux sociaux et environnementaux.

Cet été 2026 a une fois de plus démontré que **les collectivités locales sont la cheville ouvrière de la nation solidaire**, d'où la nécessité de formaliser, sur le plan opérationnel, l'articulation entre les acteurs publics de la prévention à la gestion de crise, jusqu'à l'accompagnement de ses conséquences. C'est en ce sens que **la politique départementale d'anticipation et de soutien face aux risques majeurs permet d'apporter une contribution supplémentaire à la résilience des territoires**.

1,09 M€ alloués aux communes sinistrées

Le Département est en charge de la répartition du produit des Amendes de police et de la Redevance des mines au bénéfice des communes de moins de 10 000 habitants hors métropole, pour des projets de voirie ou d'aménagement de bourg.

Le Département propose à l'Etat qu'une « enveloppe » des risques soit constituée avec les 1,09 M€ de reliquat de cette année et affectée aux communes sinistrées pour leurs travaux de reconstruction.



La Gironde à l'aune des transitions climatique et sociale

Le Plan départemental de sauvegarde poursuit trois orientations stratégiques pour renforcer la politique départementale de prévention et d'accompagnement des populations face aux risques majeurs après les incendies de 2026 :

- Renforcer la résilience de l'administration départementale face aux risques majeurs et aux crises.
- Accompagner la prise en compte des risques, partager et favoriser la synergie des acteurs sur le territoire au bénéfice des Girondins.
- Mesurer le vécu, les vulnérabilités et la perception des risques et du changement climatique des Girondins, pour renforcer leur capacité de résilience.

Gironde Solidaire

Gironde Solidaire, est un exemple de mise en œuvre du Plan départemental de sauvegarde qui vise à favoriser l'articulation entre les acteurs publics dans la gestion de crise et renforcer la coopération avec l'Etat (Préfecture et national) et les collectivités locales, et ce, même en post-crise.

Le Département se positionne comme coordinateur des acteurs de la solidarité lors des épisodes de crise par la grande diversité de réponses apportées aux situations et aux besoins des Girondines et des Girondins soit directement par ses agents, soit avec ses partenaires.

Au Porge comme autour du Bassin d'Arcachon en particulier, le Département poursuit son action auprès des habitantes et habitants touchés par les incendies, en lien avec les communes.

La période qui s'ouvre témoigne de l'adaptation de l'action des équipes qui évolue « d'une réponse à l'urgence » à un véritable accompagnement dans la durée permettant de répondre aux besoins des habitants par un accueil, **une écoute et une présence humaine en proximité de leur lieu de vie**.

Plus de **350 agentes et agents du Département se sont impliqués** et relayés tout au long de la crise pour répondre aux demandes des habitants, des associations, des services de secours et leurs besoins opérationnels.



Bilan estimatif de l'impact de l'incendie de Saumos

11 M€

COÛTS INDUITS
PAR LES INCENDIES POUR
LE DÉPARTEMENT

8,8 M€

D'IMPACT SUR LES
INFRASTRUCTURES
DE MOBILITÉ

158 ha

D'ENS IMPACTÉS
PAR LES INCENDIES

600 k€

COÛT EN RESSOURCES
HUMAINES DONT
383 K€ DE SURCÔÛT
RÉEL (INTERVENTIONS
D'ASTREINTE ET HEURES
SUPPLÉMENTAIRES)

Les infrastructures à rude épreuve

Après l'incendie de Saumos, **les équipes devront intervenir sur une grande diversité de chantiers** : abattages d'arbres et sécurisation des routes, reprise des chaussées et des accotements, curage et remise en état des fossés, ainsi que réfection de la signalisation et des dispositifs de retenue. Ces interventions mobiliseront à la fois des moyens humains, des engins du parc routier et des matériels loués, avec des opérations de balisage et de sécurisation adaptées à chaque chantier.

Les équipes des infrastructures de mobilités s'organisent pour diagnostiquer l'ensemble des arbres calcinés ou partiellement calcinés sur l'ensemble des linéaires des routes départementales et pistes cyclables afin de définir les abattages nécessaires : au global, cela pourrait concerner plus de 80 000 arbres.

À ce jour, **8,8 M€ de coûts prévisionnels pour les infrastructures de mobilités** :
→ 7,1M€ estimatif d'abattages d'arbres
→ 1,7M€ estimatif réfections enrobés, pistes cyclables et signalétique

Impact sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux

Quatre ENS départementaux ont été touchés par les incendies. Les zones impactées représentent plus de 158 hectares (ha), réparties comme suit :
→ 18 ha touchés sur la réserve de Lacanau ;
→ 1,76 ha touché au Grand Crohot ;
→ 33,73 ha concernés sur le secteur du Canal des Étangs ;
→ 105 ha sur le site de Castillonville, dont 80 ha de parcelles de recherche INRAE incendiées.

Les équipes du Département, avec le soutien de l'Office National des Forêts, devront intervenir rapidement pour ne pas mettre en danger la végétation épargnée par les incendies et lutter contre le risque de prolifération de scolytes.

11 M€ de coûts induits par les incendies pour le Département

Une estimation à date fait état de 11 M€ de coûts induits par l'incendie de Saumos, alors que **la collectivité doit encore financer les conséquences des incendies de 2022, des tempêtes Nils et Pedro et des inondations du début d'année 2026.**

Dans ce contexte, **l'insuffisance et l'incohérence des recettes départementales** par rapport à ses missions remettent en cause de **la capacité des Départements à faire des choix politiques et à adapter les services publics aux besoins.**

Gironde relogement solidaire

Selon le dernier décompte disponible, 255 maisons auraient été détruites, représentant plus de **500 personnes directement concernées par les enjeux de relogement, d'accompagnement social et psychologique et d'accès aux droits.**

La plus grande concentration des sinistrés se trouve dans un périmètre restreint de 5 communes (Le Porge, Saumos, Le Temple, Lège-Cap-Ferret, Arès) et dont Le Porge constitue le centre de gravité (187 maisons détruites au Porge).

Pour accompagner les personnes suite à la perte de leur habitation, le Département anime depuis le 29 juillet, en lien avec ses partenaires, **des équipes spécialisées afin d'apporter des réponses rapides, adaptées et si possible de long terme.**

Cette cellule de relogement accompagne **251 foyers** dans leurs démarches et recherche des solutions, de l'hébergement temporaire au relogement durable.

Gironde relogement solidaire s'adresse aux :
→ locataires dont le logement a été détruit ou fortement endommagé ;
→ occupants d'habitat léger, de résidences mobiles, de mobil-homes et d'habitations légères de loisirs souvent exclus des dispositifs de droit commun ;
→ occupants sans droit ni titre, hébergés ou sous-locataires ;
→ non-assurés et sous-assurés du fait de l'absence de contrat multirisques habitation, de capitaux mobiliers sous-déclarés, de plafonds de frais de relogement, de franchises très élevées, etc. ;
→ ménages dont le besoin excède la prise en charge assurantielle, quelle que soit leur catégorie.

Les ménages éligibles au logement social, ayant des besoins de relogement définitifs, se voient proposés un accès accéléré à une solution de logement social en lien avec l'Etat et l'Union Régionale HLM ou obtenue par une priorisation sur le contingent des logements du Département.

Pour **les ménages non-éligibles au logement social**, le Département travaille avec les EPCI les plus impactés pour mobiliser les propriétaires pour accroître l'offre locative privée disponible.

Pour **les ménages avec des besoins de relogements temporaires** dans l'attente de la reconstruction de leurs biens, des solutions de biens locatifs privés avec baux classiques pourront être mises en œuvre.

Enfin, des solutions alternatives devront être trouvées pour répondre aux besoins de **situations plus spécifiques ou complexes.**



Un soutien financier de l’Etat

Le Département s’appuie sur une Maîtrise d’Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), en lien avec l’Etat, pour soutenir financièrement l’ingénierie déployée.

Cette MOUS est un dispositif qui s’intègre au sein du Plan départemental d’action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) de la Gironde.

L’Etat s’engage à financer le portage de la cellule Gironde relogement solidaire à hauteur de 100% du coût évalué sur cette première période de 6 mois à un montant de 250 000 €.

Une présence maintenue

Des travailleurs sociaux des Maisons départementales des solidarités sont présents chaque jour au Porge (une assistante sociale et une secrétaire médico-sociale, renforcées d’une assistante sociale les mardis et jeudis) et une journée par semaine à Lanton et à Lège-Cap-Ferret, avec des déplacements possibles au Temple et à Saumos. La cellule Gironde relogement solidaire tient une journée complète les mardis et jeudis.

Tout n’est pas réglé : des personnes qui n’avaient pas encore sollicité la cellule arrivent encore pour faire le point sur l’après-incendie.

Les travailleurs sociaux du Département font face à un accroissement des besoins sociaux très marqué avec 20 à 40 entretiens par jour pour de nouveaux besoins de publics non identifiés.

Un modulaire du Département posé devant le CCAS remplace les Bus en + qui ont été mobilisés 45 jours dans le Médoc et sur le Bassin d’Arcachon. Un second modulaire accueille le « village des solidarités » (Croix-Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire). Une navette à la demande relie le camping et le centre-bourg pour rompre l’isolement des ménages relogés.

Le pilotage de Gironde relogement solidaire est porté par le Département, en étroite liaison avec l’Etat, la CDC Médullienne, la COBAN, la CDC Médoc Atlantique et les communes concernées.

La présence de « Gironde relogement solidaire » sera assurée tant que cela sera nécessaire.



La cellule philanthropie mobilise 25 acteurs publics et privés pour soutenir les opérations

Les incendies ont suscité de nombreux élan de solidarité pour soutenir les opérations : 25 entreprises et collectivités de toute la France se sont mobilisées en lien avec la cellule philanthropie du Département pour répondre aux besoins engendrés par la gestion de la crise.

Cette solidarité s’est traduite par des dons financiers, mais également par la mise à disposition de moyens de transport, des dons alimentaires, la fourniture de matériels et d’équipements.

Parmi les contributions recensées, la mairie de Grentheville et le maire de Thury-Harcourt-le-Hom ont chacun apporté un soutien financier de 1 000 euros au Département.

Les restaurants Cume Vaï, à Bordeaux et Le Comptoir du Marché, au Bouscat, ont contribué à l’approvisionnement en eau les équipes et les personnes accueillies au collège Nikki de Saint-Phalle de Villenave-d’Ornon avec un don d’une de 1 700 bouteilles d’eau.

La solidarité s’est également concrétisée par des dons en nature : Petit Forestier Bordeaux, Transgourmet et Transport Delanchy ont mis à disposition des camions et poids lourds frigorifiques pour contribuer à la logistique de crise.

Metro Bordeaux, Metro Portets-sur-Garonne, Au Pain Nouveau, Auchan Mériadeck, DS Restauration, Pomona Terre Azur, Pomona Passion Froid, Toufflet Boulanger, Carrefour Compans Caffarelli, Carrefour Lombez Mirail, le MIN de Bordeaux, Food Global Solutions, Prim Jem, Solaal Occitanie, Sainfruit et la Banque alimentaire ont fait don de denrées alimentaires, principalement destinées au collège Nikki de Saint-Phalle de Villenave-d’Ornon. IKEA Bordeaux a contribué à l’équipement de cette base arrière au collège à Villenave-d’Ornon avec 50 pichets et trois fours à micro-ondes et 100 matelas.



Assurer la continuité du médico-social après les évacuations

2446

PERSONNES ÂGÉES
OU EN SITUATION
DE HANDICAP ÉVACUÉES

DONT

2000

BÉNÉFICIAIRES DE L'APA

LES FINANCEMENTS SONT
EXCEPTIONNELLEMENT
MAINTENUS POUR LES

55

SERVICES D'AIDE
À DOMICILE POUR
PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE
BUDGÉTAIRE
DE CES STRUCTURES

Le secteur médico-social a été particulièrement touché : 43 établissements ont dû être évacués, dont 27 EHPAD, 9 résidences et 7 structures pour adultes en situation de handicap.

Des logements temporaires ont accueilli 2 446 personnes âgées ou en situation de handicap dans toute la Nouvelle-Aquitaine. Les agents du Département se sont largement mobilisés aux côtés des communes en suivi des personnes vulnérables ou personnes âgées évacuées.

À domicile, plus de 2 000 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), habituellement accompagnés par 55 services autonomie à domicile (SAD), ont été concernés par les évacuations.

Selon les situations, les interventions ont été suspendues, transférées vers un autre service ou réalisées dans des lieux d'accueil provisoires.

Face à ces conditions exceptionnelles, les règles de facturation sont adaptées afin que les évacuations n'entraînent **pas de perte de financement pour les établissements et services concernés, même si les heures n'ont pas été réalisées.**

Le Département s'engage ainsi aux côtés des établissements et services d'aide à domicile pour **sécuriser leurs financements** préservant ainsi **l'équilibre budgétaire fragile de ces structures**, et garantir la continuité de l'accompagnement des personnes vulnérables touchées par les incendies.



158 ha

d'Espaces Naturels Sensibles
(ENS) détruits

Plus de
80 000

arbres à abattre

414

personnes âgées
et équipiers des services
de secours accueillis au quotidien
dans les collèges

145

kilomètres de routes
départementales et pistes
cyclables impactées
par l'incendie

45

jours de permanence du Bus en +
dans le Médoc et sur le bassin
d'Arcachon pour accompagner
les sinistrés

11 millions d'€

de dépenses supplémentaires
à la charge du Département

255

maisons détruites

251

foyers suivis par la cellule
Gironde Relogement Solidaire.

350

agentes et agents
du Département
mobilisés

25

entreprises et collectivités
mobilisées avec la cellule mécénat
en soutien des opérations
du Département

7500

repas servis dans
les collèges de
Marcheprime, du Teich
et de Villenave d'Ornon

460

équipements
prêts : tables, chaises, lits picots et tapis
de gym pour lits de camps

Contacts presse

Typhaine CORNACCHIARI

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Marie-Hélène POPELIER

06 22 26 69 72

m.popelier@gironde.fr

Anne-Gaëlle MCNAB

06 14 50 03 63

anne-gaëlle.mcnab@gironde.fr

Adrien MONTIEL

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr

gironde.fr

